



Commune de THONES
Partie SUD
Carte de localisation des aléas naturels

 **Mouvements de terrain**

 **Limite communale**

 **Echelle: 1/30 000 ème**

Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers. Il a été élaboré par les Services de l'Etat en avril 1998 en fonction des données scientifiques connues à cette date.

Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application de la loi du 21/07/87 (art.21) et du décret du 11/10/1990.

N° d'autorisation IGN: PARIS 199(1984)50-51